



COMMISSION SPORTIVE PROCES-VERBAL N° 17

Réunion restreinte du 22 Décembre 2025 à 10 heures

Présidence : DELCROIX Laurent

Présent : TERCIER Pierre

Présent en visioconférence : BONNET Philippe

Assiste à la réunion : MERIOT Florence (Secrétaire de Direction)



1 – TIRAGE AU SORT DES COUPES :

La Commission sportive procède aux tirages au sort des coupes départementales suivantes :

- **Coupe Seniors 37 Groupama** : 8^{ème} de Finale - rencontres à jouer les week-ends du 31/1^{er} février, 14/15 février et 28/1^{er} mars 2026
8 matchs
Prochain tour : ¼ de Finale - week-end du 4/5 avril 2026
- **Coupe Seniors District Tep Sport** : rencontres à jouer le week-end du 31 janvier/1^{er} février 2026
5 matchs + 11 exempts
Prochain tour : 8^{ème} de Finale - week-end du 14/15 février 2026
- **Coupe U18 Indre et Loire** : 8^{ème} de Finale - rencontres à jouer les 10, 17 et 31 janvier 2026
8 matchs
Prochain tour : ¼ de Finale - samedi 14 février 2026
- **Coupe U18 District Win Sport School** : rencontres à jouer le 10 janvier 2026
2 matchs + 14 exempts
Prochain tour : 8^{ème} de Finale - samedi 14 février 2026
- **Coupe Féminine à 11 – Christine Cornet** : rencontres à jouer les week-ends du 10/11 janvier et 21/22 février 2026
3 matchs + 5 exempts
Prochain tour : ¼ de Finale - week-end du 4 et 5 avril 2026

- **Coupe U18 Féminine Win Sport School** : rencontres à jouer le 10 janvier 2026
1 match + 7 exempts
Prochain tour : ¼ de Finale - samedi 14 février 2026
- **Coupe U15 Féminine** : rencontres à jouer le 31 janvier 2026
4 matchs + 4 exempts
Prochain tour : ¼ de Finale - samedi 28 mars 2026

Les dates sont données à titre indicatif sous réserve des intempéries/rencontres régionales et nationales.

3 – HOMOLOGATION DES RENCONTRES :

La Commission sportive prononce l'homologation des rencontres qui se sont déroulées il y a plus de 30 jours calendaires étant donné qu'aucune instance les concernant n'est en cours et qu'aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée à ce jour.

4 – DEMANDE FEUILLES DE MATCH :

- **U11 Niveau 1 Poule B – 54753118 – UNION FOOT TOURAINNE 2 c/ ST CYR/LOIRE EB 1 du 06/12/2025**
- **U11 Niveau 2 Poule B – 54753282 – CHAMBRAY FC 2 c/ TOURS SUD AS 2 du 06/12/2025**
- **U11 Niveau 2 Poule D – 54753311 – ACP TOURS 1 c/ RENAUDINE US 1 du 06/12/2025**
- **U11 Niveau 4 Poule B – 54754116 – ST MARTIN LE BEAU 2 c/ GATINE CHOISILLES FC 2 du 13/12/2025**

Les clubs doivent impérativement faire parvenir la feuille de match par mail au secrétariat du District **avant le mercredi 31 décembre dernier délai pour les rencontres jeunes 1^{ère} phase.**

La Commission rappelle l'article 12 des compléments des Règlements Généraux de la Ligue du Centre-Val de Loire et de ses Districts applicables dans le District d'Indre et Loire :

_Pour les matches n'ayant pas pu utiliser la FMI :

- Les clubs évoluant en compétition(s) départementale (s) impriment leur feuille de match recto/verso en cas de match à domicile.
- Cette feuille de match est établie très lisiblement et comporte toutes les indications et signatures prévues.
- Le club recevant l'a fait parvenir, au secrétariat du District (le lundi avant 12h) :
- Par courrier électronique en scannant la feuille de match originale (recto-verso).
 - En cas de réserve ou de réclamation, la Commission concernée pourra réclamer la feuille de match originale par pli postal.
- Si les obligations mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées, il sera appliqué une amende dont le montant est défini dans les tarifs fixés par le District pour la saison en cours, rubrique "Amendes".
- En cas de non-envoi de la feuille de match par le club recevant dans un délai maximum de 30 jours à compter du jour de la rencontre effectivement jouée, le club recevant aura match perdu par pénalité et sera sanctionné d'une amende dont le montant est fixé dans les tarifs fixés par le District pour la saison en cours, rubrique "Amendes".

5 – DOSSIERS EN INSTANCE :

Dossier en instance en Commission d'Appel Disciplinaire :

- Match n° 54749597 – U17 Départemental 1
AZAY CHEILLE SC 1 c/ JOUE PORTUGAIS US 1

Dossiers en instance en Commission sportive :

- Match n° 53661408 – Seniors Départemental 3 Poule B
LA CELLE-POUZAY 1 c/ STE CATHERINE DE FIERBOIS 1
- Match n° 54752156 – U13 Brassage Masse Niveau 1 Poule D
UNION FOOT TOURAINE 3 c/ RENAUDINE US 1

6 – CHAMPIONNAT JEUNES :

2^{ème} PHASE :

La Commission note les modifications des engagements suivants :

- **AC AMBOISE** : ajout de 2 équipes U13 en niveau 4.

La Commission prend connaissance du nouveau tableau des accessions et rétrogradations suite à la réunion de la Commission sportive régionale (annexe 1).

.....

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District d'Indre et Loire de Football (secretariat@indre-et-loire.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'établissement du classement final ou sur la composition des poules de la saison à venir, relatives à un litige concernant une rencontre de coupe (nationale, régionale ou départementale) ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition,
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Fin de la réunion à 12 heures 30.

Prochaine réunion le mercredi 14 janvier 2026 à 10 heures.

Philippe BONNET



Secrétaire de séance



ACCESSIONS ET RETROGRADATIONS POUR LA PHASE 2 SAISON 2025/2026

